

ATOUT

FEEP

PARTENARIAT
COLLABORATION
VISIBILITÉ



CADRE

CENTRE D'ANIMATION, DE DÉVELOPPEMENT
ET DE RECHERCHE EN ÉDUCATION

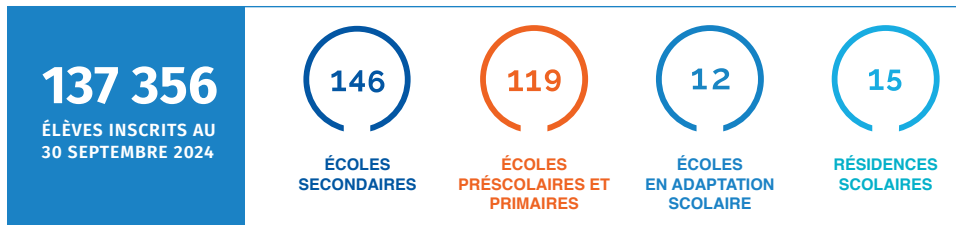


Fédération
des établissements
d'enseignement
privés

Savoir réussir

INTRODUCTION

La Fédération des établissements d'enseignement privés offre des services conseils, de la formation, des colloques et des occasions de réseautage au personnel des 207 écoles privées préscolaires, primaires et secondaires qui en sont membres. Ses activités sont administrées par le CADRE (Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation).



Le programme Atout permet à la Fédération d'établir des relations d'affaires avec des entreprises dont l'expertise et l'offre de service sont pertinentes pour ses écoles membres.

Le programme représente un engagement des deux parties à :

- Soutenir les activités du CADRE et de la Fédération;
- Fournir à l'entreprise adhérente des occasions de se positionner auprès des écoles membres de la Fédération comme expert-conseil ou comme ressource de choix dans son champ d'activités.

Le programme est offert selon une gradation à trois niveaux :



**Niveau le plus élevé du programme
Atout, le statut de **partenaire** octroie
à l'entreprise les privilèges suivants :**

Présentation d'un ❶ webinaire par année aux écoles membres, avec le soutien de la Fédération

Publication de deux ❷ textes d'au plus 500 mots par année dans l'infolettre *Expertises partenaires* de la Fédération

Accès aux deux ❷ Assemblées générales annuelles de la Fédération

Invitations prioritaires aux autres événements organisés par la Fédération

Fiche distinctive sur la plateforme AtoutFeep.com

Trois ❸ parutions par année dans la section « En vedette » de la plateforme AtoutFeep.com

Visibilité dans la «boite à outils» du site web de la Fédération

L'entreprise **Atout partenaire** doit être motivée à fournir des contenus informatifs solides et adaptées aux besoins des écoles. Aucuns frais ne doivent être exigés pour la production de contenu ou l'animation de webinaire.

Contribution financière

Pour accéder au statut **Atout partenaire**, l'entreprise doit soutenir financièrement les activités de la Fédération par une contribution annuelle de 15 000 \$, pour un terme de trois ❸ ans.

Tarifs préférentiels

La Fédération sollicite la collaboration des entreprises adhérant au programme Atout pour offrir des tarifs préférentiels ou d'autres avantages à ses écoles membres.

Niveau intermédiaire du programme,
le statut **privilège** octroie à l'entreprise les
privilèges suivants :

Publication de deux ② brèves d'au plus 125 mots par année dans
l'infolettre *Expertises partenaires* de la Fédération

Invitations aux salons des exposants des événements organisés
par la Fédération

Fiche distinctive sur la plateforme AtoutFeep.com

Deux ② parutions par année dans la section « En vedette » de la
plateforme AtoutFeep.com

Contribution financière

Pour accéder au statut **Atout privilège**, l'entreprise doit soutenir financièrement les activités de
la Fédération par une contribution annuelle de 6 000 \$, pour un terme de deux ② ans.

Tarifs préférentiels

La Fédération sollicite la
collaboration des entreprises
adhérant au programme Atout
pour offrir des tarifs préférentiels
ou d'autres avantages à ses
écoles membres.

Niveau le plus accessible du programme, le statut **Atout avantage** octroie une visibilité publicitaire numérique auprès des écoles membres de la Fédération.

Il prévoit les éléments suivants :

Publication d'un ① visuel publicitaire (JGP, PNG ou GIF) par année dans l'infolettre *Expertises partenaires* de la Fédération

Fiche sur la plateforme AtoutFeep.com

Une ① parution par année dans la section « En vedette » de la plateforme AtoutFeep.com

Contribution financière

- 650 \$ par année pour une entreprise
- 500 \$ par année pour un OSBL, un travailleur autonome ou une entreprise de 3 employés ou moins
- L'entente est renouvelable annuellement

Tarifs préférentiels

La Fédération sollicite la collaboration des entreprises adhérant au programme Atout pour offrir des tarifs préférentiels ou d'autres avantages à ses écoles membres.

Infolettres Expertises partenaires

Publication bimensuelle envoyée aux membres du personnel cadre, professionnel et technique des 207 écoles membres (plus de 2200 lecteurs).

Webinaires et formations (exclusivité niveau « partenaire »)

Sous réserve de l'approbation de la Fédération, le partenaire peut inscrire au calendrier de la FEEP un webinaire ou une formation. L'activité sera animée par le partenaire et chapeauté par la Fédération. Les contenus proposés par le partenaire dans ce contexte doivent être strictement informatifs et ne contenir aucune démarche explicite de sollicitation ou de vente.

La FEEP se réserve le droit de faire appel à des experts autres que les partenaires pour produire le contenu de ses formations, selon les choix de ses comités de travail. Le choix de ces experts sera fait dans le respect des termes du programme de partenariat Atout.

Événements et salons

La Fédération organise plusieurs événements annuellement auxquels sont conviées les entreprises des niveaux «Partenaire» et «Privilège» :

▶ **Assemblées générales du printemps et de l'automne**

- **Salon des partenaires**
- **Lunch, cocktail et souper** (Deux ② places sont offertes gracieusement par la Fédération aux représentants de l'entreprise partenaire)
- **Gala des Prix de l'innovation** (Deux ② billets sont offerts gracieusement par la Fédération aux représentants de l'entreprise partenaire)

▶ **Salons des exposants aux autres assemblées et colloques de la Fédération**

- **Assemblées de l'administration des écoles**
(RH, finances, ressources matérielles)
- **Assemblées des directions des services aux élèves**
(Soutien psychosocial, vie étudiante, transport, uniformes, etc.)
- **Assemblées des directions pédagogiques**
(Services pédagogiques)
- **Colloque des leaders pédagogiques**
(Conseillers pédagogiques et enseignants ressources)
- **Colloque des services complémentaires**
(Psychoéducation, T.E.S., etc.)

AtoutFeep.com

La Fédération a récemment mis en ligne une nouvelle plateforme numérique qui facilite, pour les directions et employés de ses 207 écoles membres, la recherche d'experts-conseils, de nouvelles ressources ou de fournisseurs pertinents. Ce service est exclusif à nos écoles membres et fonctionne sur le principe d'un moteur de recherche avec filtres et catégories.

CONDITIONS

de validité du
programme

Clause de non-exclusivité

Guidée par sa mission première auprès de ses écoles membres, la Fédération ne signe aucune entente d'exclusivité pour quelque champ d'activités que ce soit, dans le cadre de son programme Atout. Elle s'engage toutefois à agir de bonne foi, dans le respect de chaque entreprise adhérente.

Période de validité

Ce programme de partenariat et de visibilité remplace tout programme antérieur. Il entre en application à l'échéance des ententes en cours ou au plus tard le 1^{er} septembre 2026.

Pour information et adhésion

Geneviève Robitaille

Stratège aux partenariats et au développement organisationnel
Fédération des établissements d'enseignement privés - CADRE

Tél. : 514 381-8891 poste 363

robitailleg@feep.qc.ca